

## LES ASSOCIATIONS DE PROPRIETAIRES (ASL, AFUL, AFU ...) : CE QU'IL FAUT SAVOIR

### Objectif pédagogique et opérationnel

Connaître les spécificités juridiques et administratives de l'organisation des ensembles immobiliers

### Pré requis

Aucun

### Public

Directeurs de cabinets  
Juristes  
Gestionnaires et leurs collaborateurs  
Comptables

### Suivi et validation

Questions orales ou écrites (QCM)  
Evaluation de la formation

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Exposés et mini cas pratiques  
Alternance d'exposés et de cas pratiques

### Durée – Modalités

1 jour, soit 7 heures  
Présentiel ou distanciel synchrone  
(classe virtuelle)

## PROGRAMME DETAILLE

### 1. LE CONTEXTE DANS LEQUEL ON RENCONTRE DES ASSOCIATIONS SYNDICALES DE PROPRIETAIRES ET DES ASSOCIATIONS FONCIERES URBAINES

Les lotissements  
Les ensembles immobiliers complexes  
Les divisions en volume...

### 2. LES CARACTERISTIQUES JURIDIQUES DE CES ASSOCIATIONS

Les différents types d'associations  
La législation applicable à ces d'associations  
Le patrimoine propre  
Le cahier des charges / Les statuts  
Les mutations de propriété en association syndicale

### 3. LEUR FONCTIONNEMENT

L'organe représentatif des propriétaires  
La constitution de l'assemblée et la spécification  
La primauté des statuts  
Organe représentatif des propriétaires : le syndicat  
Les relations avec les copropriétés membres  
Les spécificités des associations autorisées  
Quid des équipements collectifs (atrium, espaces verts, voirie...) ?

CUSTOM

CREATEUR DE FORMATION  
OUTSOURCING RH

#### **4. LES ASPECTS COMMUNS A TOUTES CES ASSOCIATIONS ET UNIONS**

La comptabilité

L'imputabilité des charges

L'approbation des comptes

Les commissaires aux comptes

Les spécificités des associations autorisées

***Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016.***